

VISIOMED GROUP

Société anonyme au capital de 7.848.755,20 euros
Siège social : 1, avenue du Général de Gaulle – 92800 Puteaux
514 231 265 R.C.S. Nanterre

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2021

TABLE DES MATIERES

1.	ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021	3
1.1	Chiffre d'affaires au premier semestre 2021.....	3
1.2	Résultats au premier semestre 2021.....	3
2.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021	5
3.	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	5
4.	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	6
5.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	6
6.	COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2021	6
6.1.	Bilan consolidés	7
6.2.	Compte de résultat consolidé.....	9
6.3.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	10
6.4.	Tableau de variation des flux de trésorerie consolidée.....	11
6.5.	Notes annexes aux états financiers au 30 juin 2021	12

Le présent rapport financier semestriel a été établi par le conseil d'administration de Visiomed Group (ci-après la « **Société** ») le 28 octobre 2021, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth en date du 30 novembre 2020.

1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER SEMESTRE 2021

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 11 août 2021 relatif à son chiffre d'affaires du premier semestre 2021 intégralement reproduit ci-dessous.

Changement de dimension amorcé avec succès au 1^{er} semestre 2021

- Première acquisition réalisée ;
- Plus de 7,6 M€ de chiffre d'affaires semestriel proforma¹ ;
- Plus de 3 M€ de négociations commerciales engagées pour le déploiement de stations de téléconsultation VisioCheck®.

Paris, le 11 août 2021

VISIOMED GROUP (FR0013481835 – ALVMG), acteur clé de la santé connectée en Europe, publie son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2021.

Comme annoncé le 16 février 2021, VISIOMED GROUP accélère son développement par des opérations stratégiques de croissance externe offrant d'importantes synergies et permettant de renforcer la croissance organique qui repose sur des temps d'adoption longs pour les stations de téléconsultation. Une première acquisition vient d'être réalisée au travers du rachat de Smart Salem, centre médical digitalisé de dernière génération aux Émirats Arabes Unis.

Afin de donner une vision du nouveau périmètre de l'entreprise, VISIOMED GROUP publie un chiffre d'affaires semestriel proforma¹ qui s'élève à 7,6 M€, contre 18,5 M€ au 1^{er} semestre 2020. À noter que le Groupe avait bénéficié, au 1^{er} semestre 2020, d'importantes commandes pour des équipements de protection individuelle dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Smart Salem a pour ambition de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 13 M€ en 2021.

L'activité liée aux stations de téléconsultation VisioCheck® a généré, au cours du 1^{er} semestre 2021, un chiffre d'affaires de 0,3 M€, chiffre non représentatif des nombreuses négociations commerciales avancées. Ces négociations pourraient générer un chiffre d'affaires cumulé de plus de 3 M€, dont l'essentiel pourrait être signé d'ici à la fin de l'année pour des déploiements et des facturations majoritairement en 2022.

Ce développement est réalisé dans un contexte financier maîtrisé avec une trésorerie brute de 12,6 M€ au 30 juin 2021.

1.2 RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2021

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 29 octobre 2021 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2021 intégralement reproduit ci-dessous.

Un 1^{er} semestre 2021 qui a permis de construire un groupe solide dans la santé connectée

- BewellConnect et Smart Salem, deux activités aux cycles complémentaires ;

¹ Chiffre d'affaires calculé en intégrant Smart Salem au 1^{er} janvier 2021 afin de donner une vision du nouveau périmètre économique de VISIOMED GROUP. Smart Salem est consolidé dans les comptes de VISIOMED GROUP depuis le 10 août 2021. Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2021 s'élève à 0,3 M€.

- Excédent brut d'exploitation proforma² à l'équilibre à fin juin 2021.

Paris, le 29 octobre 2021

VISIOMED GROUP (FR0013481835 – ALVMG), acteur clé de la santé connectée, publie ses résultats du 1^{er} semestre 2021 arrêtés le 28 octobre 2021 par le Conseil d'administration présidé par Patrick Schiltz.

Compte-tenu de la profonde transformation de VISIOMED GROUP liée à l'acquisition de Smart Salem en août 2021, la société a décidé de publier des comptes proforma, en plus de ses comptes consolidés, afin de donner une image de son nouveau périmètre d'activité.

En M€ - normes françaises	S1 2020 consolidé	S1 2021 consolidé	S1 2021 proforma
Chiffre d'affaires	18,6	0,3	7,6
Excédent Brut d'exploitation	-3,2	-4,2	0,0
Résultat d'exploitation	-2,2	-3,4	0,1
Résultat courant avant impôt	-2,4	-3,7	-0,2
Résultat net	-0,2	-3,6	-0,1

Patrick Schiltz, président directeur général de VISIOMED GROUP, déclare : « Pour la première fois, nous sommes en mesure de dévoiler le nouveau visage de VISIOMED GROUP. Lorsque nous avons repris en main l'entreprise, en juin 2019, la société perdait 20 M€ par an et réalisait encore l'essentiel de son activité dans des produits de santé quotidienne vendus au grand public. Aujourd'hui, nous sommes devenus un acteur pleinement engagé dans la transformation numérique des professionnels de santé et doté d'un profil financier sain et à l'équilibre.

Nous avons désormais la capacité de nous projeter vers l'avenir sereinement et d'explorer toutes les opportunités pour valoriser au mieux nos deux actifs stratégiques, BewellConnect et Smart Salem. Nous allons également poursuivre l'étude d'acquisitions, à l'image d'ELNA Médical, même si, à ce jour, les discussions engagées n'ont pas permis d'aboutir à une solution de rapprochement mutuellement profitable. »

Analyse des résultats

Le chiffre d'affaires proforma du 1^{er} semestre 2021 s'élève à 7,6 M€ contre 18,6 M€ en données consolidées au cours du 1^{er} semestre 2020. Pour mémoire, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020 intégrait la vente d'équipements de protection individuelle dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 (masques, gels, gants et tests pour l'essentiel) à hauteur de 17,6 M€.

L'essentiel du chiffre d'affaires est généré par **Smart Salem**, le 1^{er} centre médical digitalisé et accrédité par le Ministère de la Santé de Dubaï (DHA) ainsi que par la Direction Générale de la Résidence et des Affaires Etrangères (GDRFA) aux Émirats Arabes Unis.

L'activité de **BewellConnect** liée aux solutions de télémédecine autour du VisioCheck® a généré, au cours du 1^{er} semestre 2021, un chiffre d'affaires de 0,3 M€ contre 0,6 M€ au 1^{er} semestre 2020. Ce chiffre est non représentatif, ni du potentiel offert par les déploiements pilotes auprès d'acteurs offrant un effet d'échelle important, ni des nombreuses négociations commerciales avancées, compte-tenu de cycles de vente naturellement longs dans une activité naissante et totalement disruptive.

Grâce à la maîtrise des charges d'exploitation de BewellConnect et à la contribution de Smart Salem, VISIOMED GROUP présente un excédent brut d'exploitation proforma à l'équilibre au 1^{er} semestre 2021 contre une perte de 3,2 M€ au 1^{er} semestre 2020.

Le résultat net semestriel proforma ressort à -0,1 M€, contre -0,2 M€ en données consolidées à fin juin 2020.

Analyse du bilan

² Données *proforma* calculées en intégrant Smart Salem au 1^{er} janvier 2021.

Au 30 juin 2021, VISIOMED GROUP disposait de 12,1 M€ de trésorerie, grâce au recours à sa ligne de financement obligataire, contre 0,8 M€ à fin 2020. Les capitaux propres ont également été reconstitués, à 2,4 M€ contre -4,4 M€ à fin 2020.

À la date du présent communiqué, VISIOMED GROUP dispose de 6,2 M€ de liquidités et quasi-liquidités, après paiement de 8 M€ lié à l'acquisition de Smart Salem. Le paiement du solde, incluant une part indexée sur les résultats annuels 2021, sera étalé entre 2021 et 2022 et comprendra une partie payée en actions VISIOMED GROUP avec un engagement de conservation des titres d'au moins 12 mois.

Perspectives

VISIOMED GROUP dispose aujourd'hui de deux actifs à fort potentiel de développement mais avec des forces et des opportunités différentes.

BewellConnect dispose d'un actif technologique sans équivalent avec ses solutions de bout en bout couvrant l'ensemble des besoins de télésurveillance, téléconsultation, téléexpertise, télémonitoring et télérégulation. La société multiplie également les cas d'usage, aussi bien en mode nomade (à l'image des commandes reçues dans l'évacuation sanitaire, les services pompiers) ou sédentaire (dont le 1^{er} espace de santé connecté déployé en Italie, des déploiements en maisons de santé, du monitoring en milieu hyperbare ou des solutions de suivi de patients à domicile). Les nombreuses discussions engagées démontrent à la fois la pertinence et l'intérêt pour la solution, l'important potentiel commercial mais également la nécessité de s'inscrire dans un parcours de soin coordonné. Dans ce contexte, BewellConnect accélère le développement de son réseau de distribution indirecte (Antilles, Guyane, Afrique, Etats-Unis, etc.) et étudie les opportunités de rapprochement avec des acteurs qui auront la taille critique nécessaire pour permettre d'accélérer le déploiement commercial.

Smart Salem est engagé dans un processus de digitalisation du parcours de santé aux Emirats Arabes Unis et profite pleinement de l'Exposition universelle qui vient d'ouvrir ses portes le 1^{er} octobre. Les Émirats arabes unis comptent attirer 25 millions de visiteurs à Dubaï durant les 6 mois de la manifestation. L'enjeu est désormais de dupliquer ce modèle à succès avec l'ambition d'ouvrir un second centre dès 2022.

Au-delà, VISIOMED GROUP poursuit l'étude de nouvelles opportunités de croissance externe afin de consolider son portefeuille d'activités et d'optimiser ses perspectives de croissance rentable.

Mise à disposition du Rapport financier semestriel

Le rapport financier semestriel, incluant les comptes au 30 juin 2021 et leurs annexes, est mis à disposition du public et déposé auprès d'Euronext ce jour. Il pourra être consulté à la rubrique « Espace Investisseurs / Documents financiers » sur le site Internet de la société www.visiomed.fr.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021

Les évènements importants survenus au cours du premier semestre 2021 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2021, diffusé le 29 octobre 2021 et reproduit au paragraphe 1.2 du présent rapport ainsi que dans la note 1 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2021 reproduit au paragraphe 6.5 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.visiomed.fr) à la rubrique « Communiqué de presse ».

3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2021, il n'y a pas eu de transactions conclues avec les parties liées.

Le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées présenté lors de l'assemblée générale du 10 juin 2021 est disponible sur le site Internet de la Société (www.visiomed.fr) à la rubrique « Assemblées générales » de la partie Investisseurs.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques auxquels le groupe, auquel la Société appartient, est confronté sont exposés dans le rapport financier annuel du conseil d'administration de la Société, incluant le rapport de gestion et le rapport de gestion du groupe, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le rapport financier annuel est disponible sur le site Internet de la Société (www.visiomed.fr) à la rubrique « Documents financiers » de la partie Investisseurs.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2021 sont décrits dans la note 1.6 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2021 reproduit au paragraphe 6.5 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2021 sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.visiomed.fr) à la rubrique « Communiqué de presse ».

6. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2021

Les montants exprimés dans les comptes et tableaux présentés aux paragraphes 6.1 à 6.4 sont indiqués en milliers d'euro sauf pour le nombre d'actions donné par actions.

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2021 n'ont pas fait l'objet d'une revue par le commissaire aux comptes de la Société.

6.1. BILAN CONSOLIDES

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	30/06/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Ecart d'acquisition	473	-251	223	223
Frais de développement	502	-502	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	116	-23	93	96
Autres immobilisations incorporelles	53	-53	0	1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel, outillage	272	-204	68	116
Autres immobilisations corporelles	591	-395	196	186
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	191	0	191	13
Autres immobilisations financières	183	0	183	192
Titres mis en équivalence	59	0	59	5
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 440	-1 427	1 012	832
STOCKS				
Produits intermédiaires et finis	74	0	74	0
Marchandises	2 579	-1 557	1 022	1 345
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	371	-200	171	252
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	58	0	58	41
Créances fiscales	704	0	704	883
Créances sociales	9	0	9	29
Autres créances	1 019	-326	692	1 206
Charges constatées d'avance	111	0	111	181
Frais d'émission d'emprunt	708	0	708	330
TRESORERIE ET EQUIVALENTS				
Valeurs mobilières de placement	3	0	3	0
Actions propres	19	-6	13	31
Disponibilités	12 103	0	12 103	779
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 757	-2 089	15 668	5 077
TOTAL ACTIF	20 196	-3 516	16 680	5 909

PASSIF	30/06/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 764	20 332
Primes sur capital	10 561	6 047
Réserve légale	21	21
Réserves réglementées	1 977	0
Réserves du groupe	4 823	5 430
Ecart de conversion	0	430
Report à nouveau	-16 146	-31 521
Résultat Groupe	-3 627	-5 150
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	2 372	-4 411
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	0	0
Résultat hors groupe	0	0
INTERETS MINORITAIRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres provisions	1 065	1 120
TOTAL PROVISIONS	1 065	1 120
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	6 250	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	11
Autres dettes financières	0	2
FOURNISSEURS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 124	5 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	155	69
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2	2
Dettes fiscales	470	609
Dettes sociales	2 024	2 890
Autres dettes	203	406
Produits constatés d'avance	10	0
TOTAL DETTES	13 243	9 200
TOTAL PASSIF	16 680	5 909

6.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Rubriques	30/06/2021	30/06/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Ventes de marchandises	309	18 471
Ventes de biens	3	0
Ventes de services	14	83
Autres revenus	2	0
TOTAL I	327	18 554
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	74	0
Reprises sur dépréciations, amortissements, transfert	1 089	1 700
Autres produits	202	374
TOTAL II	1 364	2 074
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	113	17 849
Variation de stock de marchandises	245	-1 616
Achats de matières premières et autres appro.	0	7
Autres achats et charges externes	3 052	3 445
Impôts, taxes et versements assimilés	67	158
Salaires et traitements	913	1 447
Charges sociales	293	563
Dotations d'exploitation aux amortissements et dépréciations des immobilisations	56	182
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions	257	516
Autres charges	82	316
TOTAL III	5 077	22 867
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dépréciations de l'écart d'acquisition	-3 386	-2 239
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciations de l'écart d'acquisition	-3 386	-2 239
PRODUITS FINANCIERS		
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	2	0
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	17
Gains de change	8	0
TOTAL IV	11	17
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	5	0
Intérêts et charges assimilées	321	203
Différences négatives de change	0	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	16	7
Pertes de change	7	5
TOTAL V	348	216
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-338	-199
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-3 724	-2 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	1 699
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	0	3 507
Autres produits exceptionnels	38	0
TOTAL VI	38	5 206
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7	106
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	2 539
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	300
TOTAL VII	7	2 945
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	31	2 261
Impôts exigibles	-98	0
TOTAL VIII	-98	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	1 739	25 851
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	5 334	26 028
Liaisons Résultat	0	0
Résultat des sociétés intégrées	-3 595	-177
Résultat des sociétés mises en équivalence	-32	-25
Résultat d'ensemble consolidé	-3 627	-202
Résultat groupe	-3 627	-202
Résultat hors-groupe	0	0

6.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En K€	Capital Social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves consolidées et écart de conversion	Réserves indisponibles	Résultat consolidé	TOTAL Capitaux Propres
Solde à l'ouverture - 31 décembre 2020	20 332	6 047	21	-25 660		-5 150	-4 410
Affectation du résultat 2020				-5 150		5 150	
Attribution d'actions gratuites		-1 977			1 977		
Conversion d'obligations convertibles en actions	1 980	7 170					9 150
Exercice de BSA	0	0					0
Placement	1 940						1 940
Frais d'augmentation de capital		-679					-679
Autres mouvements	-19 488			19 488			
Résultat de la période						-3 627	-3 627
Solde à la clôture - 30 juin 2021	4 764	10 561	21	-11 322	1 977	-3 627	2 374

6.4. TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

Rubriques	30/06/2021	30/06/2020
Résultat net consolidé	-3 627	-202
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence	32	25
Amortissements et provisions	-19	-193
Variation des impôts différés		
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-4 798	-979
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-8 412	-1 349
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 548	-5 764
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 864	-7 113
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-115	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	1	3 199
Incidence des variations de périmètres	-52	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-166	3 199
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	1 940	68
Emissions d'emprunts	16 000	1 600
Remboursements d'emprunts	-600	-1 600
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	17 340	68
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie (A)	11 310	-3 846
Trésorerie d'ouverture (B)	810	6 888
Trésorerie de clôture (C)	12 119	3 042
Ecart (A - (C - B)	1	0

6.5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021

1. Informations générales et faits marquants de la période

1.1. Information générale

Visiomed Group SA (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») développent et commercialisent des produits et des services de santé innovants centrés sur les usages. L'objectif du Groupe est de mettre l'innovation au service de la santé de tous, en partant des besoins de chacun.

Bewellconnect, sa filiale opérationnelle française, concentre aujourd'hui tous les savoir-faire en matière d'e-santé pour le grand public comme pour les acteurs du monde de la santé avec un écosystème complet de solutions qui améliorent la prévention, la prise en charge et le suivi médical. Elle se concentre sur 3 segments de marché pour lesquels elle propose des offres solides et différenciantes :

- Patient autonome (selfcare) : développement et commercialisation de dispositifs médicaux connectés pour usage par les patients avec remontée des données pour suivi par un professionnel de santé permettant la télésurveillance et le maintien de patients à domicile
- Télémédecine en mobilité avec son produit phare, VisioCheck (la 1ère station de téléconsultation mobile et connectée de moins de 300 grammes) et sa mallette de télémédecine, à destination des équipes préhospitalières (secouristes, ambulanciers, pompiers, urgentistes, etc) et des infirmiers en mobilité (HAD, VAD, SSIAD, ou encore en EHPAD et résidences séniors).
Télémédecine en point santé intégrant la station de téléconsultation mobile connectée de BewellConnect installée dans des lieux de proximité (pharmacie, maison de santé, entreprises, hôpitaux, grande distribution). Ces solutions prennent toutes leur place dans la nouvelle organisation des systèmes de santé et permettent d'améliorer l'accès au soin et de désengorger les services d'urgence. La Société a notamment conçu une offre nouvelle d'espace de santé connecté.

Le Groupe opère principalement en France et en Europe mais poursuit également ses projets d'expansion commerciale à l'international.

Visiomed Group SA est une société de droit français, immatriculée et domiciliée en France. Le siège social est situé Tour PB5 1 avenue du Général de Gaulle, 92 800 Puteaux.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2021 ont été arrêtés par Conseil d'Administration du 28 octobre 2021.

1.2. Faits marquants de la période

1.2.1. Rappel de la stratégie d'entreprise

Au cours des deux dernières années, le Groupe a pu constater que le succès du déploiement de solutions de télémédecine repose sur la capacité à créer un ensemble regroupant 3 éléments fondamentaux :

- Une solution technologique de bout en bout permettant de mettre en œuvre les usages de télémédecine requis
- Des protocoles médicaux définissant clairement le/les parcours patients dans le cadre de ces actes de télémédecine
- Une capacité d'orchestrer les ressources médicales (personnel requérant et médecin) afin de répondre en temps et en heure au besoin d'accès aux soins

Si la mise en œuvre de ce triptyque en s'appuyant sur les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé), les établissements de soins des territoires et les plateformes technologiques du Groupe a démontré sa pertinence, la vitesse d'adoption et de déploiement constatée est trop lente par rapport aux exigences du management et des actionnaires du Groupe.

Aussi, courant 2020 la Société avait décidé d'ouvrir un nouveau chapitre visant à accélérer le déploiement de ses solutions, l'atteinte du point d'équilibre financier et en conséquence la création de valeur pour l'actionnaire. Au cours du premier semestre 2021, la Société s'est efforcée de mettre en œuvre ce plan qui repose sur deux piliers fondamentaux :

- Une accélération du développement organique en s'appuyant sur la mise en place de partenariats en France et à l'international visant à compléter les solutions technologiques du groupe avec les deux autres éléments du triptyque ; à titre d'exemple les partenariats mis en place dans les Caraïbes (Winofficine/Karutec), en Corse (Saluta per tutti) ;
- Une approche non organique visant à investir dans des sociétés permettant d'accélérer le développement du groupe en mettant en œuvre des opérateurs de télémédecine s'appuyant sur les actifs technologiques du Groupe. A titre d'exemple la construction d'une filiale en partenariat avec WeHealthy/EW en Italie.

C'est dans ce contexte que le Groupe a engagé un processus de croissance externe visant à contribuer à la mise en place d'opérateurs de télémédecine et devant permettre non seulement une accélération des déploiements mais également une migration du Groupe dans la chaîne de valeur.

- Des discussions ont été initiées dès mars 2021 avec le Groupe ELNA Médical, le plus important réseau de cliniques de soins primaires et spécialisés au Canada en vue d'un rapprochement stratégique et financier. Ce projet comprend une alliance technologique et commerciale et un investissement de Visiomed Group dans ELNA Médical. A la date de ce rapport les discussions engagées n'ont pas permis d'aboutir à une solution de rapprochement mutuellement profitable.
- Une lettre d'intention engageante pour l'acquisition de 60% la société Smart Salem, unique centre médical digitalisé accrédité par le Ministère de la Santé de Dubaï (DHA) ainsi que par la Direction Générale de la Résidence et des Affaires Etrangères (GDRFA) aux Émirats Arabes Unis a été signée en juin 2021. La Société Smart Salem avait inauguré en février 2020 son premier centre d'exams médicaux dernière génération s'appuyant sur les technologies les plus en pointe afin de dépister à grande échelle et dans un laps de temps record, via un test sanguin et une analyse radiologique, de nombreuses maladies (VIH, hépatites et tuberculose notamment). Ces discussions se sont finalisées par l'acquisition intégrale (100%) de Smart Salem par Visiomed Group en août 2021 (*voir la note sur les événements post clôture*)

1.2.2. Mouvement de périmètre

Dans le cadre de sa stratégie reposant sur une logique de recentrage de son activité et de poursuite d'optimisation de sa structure de coûts, la Société Visiomed Group avait décidé dans le courant du second semestre 2020, la fermeture de ses filiales étrangères non rentables, Visiomed Do Brasil, BewellConnect Corp aux US et PhytoSuisse. Les opérations de fermeture ont été finalisée sur le premier semestre 2021.

En parallèle, la société a travaillé à la construction d'une filiale en Italie avec un partenaire (voir la note sur les événements post clôture)

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2021 intègrent la sortie de périmètre de BewellConnect Corp aux US et PhytoSuisse. Visiomed Do Brasil avait été sortie dès 2020. Ce mouvement de périmètre n'a eu aucun impact significatif sur les comptes semestriels.

1.2.3. Assemblées Générales

1.2.3.1. Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2021 (réduction de capital motivée par des pertes)

Faisant usage de la délégation de pouvoirs conférée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2021, le Conseil d'Administration du même jour, a décidé la réduction du capital social de la Société d'un montant de 19 488 000,70 euros par apurement des pertes via réduction de la valeur nominale de l'action de 0,80 euro à 0,10 euro.

1.2.3.2. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juin 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire d'approbation des comptes 2020 s'est tenue le 10 juin 2021, sur première convocation, avec un quorum de 26,52%. Les actionnaires présents et représentés ont voté l'ensemble des résolutions présentées dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à plus de 94%. Les résolutions présentées dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaires (AGE) ont été adoptées à plus de 90%. La résolution 12 (financement par OCABSA) présentant un quorum inférieur au minimum requis compte tenu des voix hors vote a été représentée au vote lors de deux nouvelles Assemblées Générales Extraordinaires successives convoquées les 24 juin et 22 juillet 2021. Elle a été approuvée lors de la 3^{ème} convocation du 22 juillet 2021.

1.2.4. Modification de la composition du Conseil d'Administration

Lors de la séance du 4 novembre 2020, le Conseil d'administration de Visiomed Group avait pris acte de la démission de Monsieur Yves Désiront et Monsieur Frédéric Paul de leurs mandats d'administrateurs et de la cooptation de Monsieur Sébastien de Blegiers en qualité de nouvel administrateur. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021 a également décidé la nomination de Monsieur Serge Morelli et de Monsieur Michel Razou en qualité d'administrateurs, tous deux, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra dans l'année 2027 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

1.3. Financement

1.3.1. Résiliation en février 2021 du contrat de financement signé avec Atlas Special Opportunities (ASO) en décembre 2020

Dans le cadre du financement signé le 30 décembre 2020 avec ASO, le tirage d'une première tranche correspondant à l'émission de 60 obligations convertibles de 100 000 euros de valeur nominale chacune, avait été notifié à ASO le 31 décembre 2020 et réalisée le 5 janvier 2021, donnant lieu à une levée de fond de 6 M€.

La Société a décidé d'utiliser sa faculté de résiliation par anticipation du contrat de financement (dont la capacité de tirage résiduelle s'élevait à 14 M€) et notifié Atlas Special Opportunities de sa décision de mettre un terme au contrat, le 11 février 2021.

Pour rappel, le 30 décembre 2020, la Société avait mis en place un financement en fonds propres d'une durée de 36 mois d'un montant maximum de 20 M€, intégralement réservée à Atlas Special Opportunities, sous la forme d'une émission d'un maximum de 200 obligations convertibles et/ou remboursables en actions nouvelles ou existantes ou en numéraire de la Société (les « ORNANE ») d'un montant de 100 000 €, chacune.

Principales caractéristiques du Contrat de financement :

- Tranches

Sous réserve que les conditions prévues au contrat d'émission soient remplies et que la Société en fasse la demande, l'Investisseur devait ainsi souscrire les 140 ORNANE restantes en trois tranches supplémentaires d'ici fin 2023 :

- Tranche 2 de 4 M€ représentée par 40 ORNANE
- Tranche 3 de 5 M€ représentée par 50 ORNANE
- Tranche 4 de 5 M€ représentée par 50 ORNANE

Ces trois tranches étaient tirées à l'initiative de la Société, à l'issue d'une période intercalaire minimum de 60 jours de négociation entre chaque tirage.

- Prix de souscription

Les ORNANE sont souscrites avec une décote de 6%, soit 94 000 € par ORNANE.

- Remboursement anticipé des ORNANE :

La Société pouvait rembourser à tout moment tout ou partie des ORNANE en circulation à un prix de remboursement de 106% de la valeur nominale, soit 106 000 € par ORNANE.

- Prix de conversion

Jusqu'aux 70 jours calendaires à compter de premier versement 2021 (5 janvier), chaque ORNANE donnait droit à 98 522 actions (soit un taux de conversion fixe tenant compte d'un cours de référence de l'action de 1,015 €), sauf événements permettant par anticipation à l'Investisseur de convertir au taux de conversion flottant ci-après. Après cette date, l'Investisseur avait l'option de convertir sur la base (i) du taux de conversion fixe ci-dessus ou (ii) d'un taux de conversion flottant calculé sur le plus bas cours moyen pondéré par les volumes d'un jour de négociation pendant une période de dix (10) jours de négociation précédant immédiatement la date de conversion des ORNANE.

Au 30 juin 2021, 28 obligations convertibles ont été converties, donnant lieu à la création de 5 572 032 actions représentant une augmentation de capital de 557 K€ et une prime d'émission de 1 643 K€. Le solde d'obligations convertibles restant à convertir à cette date s'élevait à 32.

A la date de ce rapport, les obligations émises ont été intégralement converties et/ou remboursées ; elles ont donné lieu au total à la création de 21 652 352 actions soit une augmentation de capital de 2 165 K€.

1.3.2. Contrat de financement avec Park Capital

Visiomed Group a décidé de lancer la deuxième phase de son plan stratégique dès février 2021 et de s'engager dans un ambitieux programme de croissances externes.

Pour se donner les moyens de ses ambitions, le Groupe a conclu un financement en fonds propres d'un avec Park Capital exclusivement destiné à cette politique d'acquisitions.

Agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale dans sa 15ème résolution, le Conseil d'administration a, lors de sa séance du 10 février 2021 approuvé la conclusion du contrat d'émission de BEOCABSA, et décidé le principe de l'émission et de l'attribution initiale de 4 Bons d'Emission (BE).

Chaque BE donne droit à deux mille (2 000) OCA d'une valeur nominale de deux mille cinq cent (2 500) € chacune assorties de bons de souscription d'actions.

Le 12 février 2021, la Société a conclu un nouveau financement en fonds propres sous la forme d'une émission d'OCABSA, intégralement réservée à Park Capital, sur 36 mois (sauf prolongation) plus avantageux et adapté que le programme d'ORNANE qui avait été signé avec Atlas Special Opportunities. Cette ligne vient en remplacement du contrat de financement par émission d'ORNANE mis en place début janvier 2021.

Sur le premier semestre 2021 : conformément au contrat d'émission conclu avec Park Capital :

- 1 premier bon a été exercé par l'Investisseur le 12 février 2021 au prix d'exercice de 5 M€ donnant droit à 2 000 OCA d'une valeur nominale de 2 500€ et à 3 072 386 BSA donnant le droit à 3 072 386 actions de la Société au prix d'exercice de 1,05 euro par action.
- 1 second bon a été exercé par l'Investisseur le 23 mars 2021 au prix d'exercice de 5 M€ donnant droit à 2 000 OCA d'une valeur nominale de 2 500€ et à 3 907 472 BSA donnant le droit à 3 907 472 actions de la Société au prix d'exercice de 0,7749 euro par action.

Au 30 juin 2021, la première tranche a été intégralement convertie et 780 obligations convertibles ont été converties au titre de la seconde tranche, donnant ainsi lieu à la création de 14 225 819 actions représentant une augmentation de capital de 1 423 K€ et une prime d'émission de 5 527 K€. A cette date, le solde d'obligations convertibles restant à convertir s'élevait à 1 220.

Principales caractéristiques du Contrat de financement :

L'accord prévoit en effet une ligne de financement maximum de 180 M€ brut par tranches d'OCABSA de 5 M€ chacune que VISIOMED GROUP peut suspendre et réactiver à tout moment, sans frais, en fonction des besoins. A compter de la seconde tranche, les tranches sont automatiquement tirées (sauf demande de suspension de la Société) à l'issue d'une période intercalaire de 22 jours de négociation.

- ✓ Tranches : 36 tranches de 5 M€ chacune, chacune représentée par 2 000 OCA d'une valeur nominale de 2 500 €, soit un total potentiel de 180 M€ maximum, que l'Investisseur souscrita sur exercice des BE, à l'issue d'une période intercalaire de 22 jours de négociation entre chaque exercice de BE, sous réserve de certaines conditions prévues au contrat d'émission (absence de cas de défaut, de changement défavorable significatif ou de changement de contrôle de la Société, cotation des actions de la Société, volume d'échange minimum, etc.).
Les 4 premières tranches, représentant un total de 20 M€, peuvent être tirées sur la base de la délégation de compétence existante au titre de la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020.
- ✓ Prix de souscription de l'obligation convertible : 100% de la valeur nominale des OCA, soit 2 500 € pour chaque OCA.
- ✓ Prix de conversion en actions nouvelles des OCA : 96% du plus bas cours moyen pondéré par les volumes d'un jour de négociation pendant une période de quinze (15) jours de négociation précédant immédiatement la date de remboursement des OCA.
- ✓ Durée des OCA : 12 mois à compter de leur date d'émission
- ✓ BSA : 50% du montant nominal des OC tirées.
- ✓ Durée des BSA : Quatre années à compter de leur émission
- ✓ Parité des BSA : chaque BSA donnera le droit de souscrire à une (1) action de la Société
- ✓ Prix d'exercice des BSA : 125% de la moyenne des cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action pendant une période de quinze (15) jours de négociation précédant immédiatement la date d'envoi de la notification d'exercice du BE.

Faisant usage de la délégation de pouvoirs conférée par l'Assemblée Générale du 22 juillet 2021, dans sa douzième (12^e) résolution, le Conseil d'Administration du même jour a décidé :

- de procéder à l'émission de 32 BEOCABSA donnant chacun droit à 2.000 OCA d'une valeur nominale unitaire de 2.500 euros assorties de BSA, ayant les caractéristiques figurant au Contrat d'Emission, soit un montant nominal total de 160.000.000 euros
- que les BEOCABSA, les OCA et les BSA auront les caractéristiques prévues par l'Assemblée Générale, dans sa douzième (12^e) résolution;
- de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver le droit de souscrire les 32 BEOCABSA au profit du fonds PARK CAPITAL, géré par la société PARK PARTNERS GP ;

A la date de ce rapport, un 3^{ème} a été exercé par l'Investisseur au prix d'exercice de 5 M€ donnant droit à 2 000 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 2 500€ et à respectivement 16 233 767 BSA donnant le droit à 16 233 767 actions de la Société au prix d'exercice de 0,2039 euro par action. Park Capital a converti l'intégralité des 2 premières tranches et 460 OCA de la 3^{ème} tranche.

1.4. Autres Opérations sur le Capital

Les autres opérations sur le capital intervenues au cours du premier semestre 2021 sont les suivantes :

- Augmentation de capital par voie de placement privé du 18 janvier 2021

Faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 (14^e résolution), le Conseil d'Administration du 12 janvier 2021 a décidé le principe d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant d'au moins 1,5 M€ dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article L. 411-2 1^o du Code monétaire et financier, s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés, par construction accélérée d'un livre d'ordres.

Cette augmentation de capital avait notamment pour objectif pour le Groupe de compléter ses ressources disponibles pour la finalisation du financement de sa feuille de route pour l'année 2021.

Le 13 janvier 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni pour décider d'augmenter le montant de l'opération à 1 940 K€ conformément aux ordres de souscription reçus.

Le Conseil d'Administration s'est à nouveau réuni le 18 janvier 2021 et a constaté la réalisation d'une augmentation de capital social d'un montant nominal de 1 940 K€ par l'émission de 2 425 000 actions d'une valeur nominale de 0,80 euro. Cette augmentation de capital n'a pas donné lieu à la constatation d'une prime d'émission.

- Réduction de capital (cf note sur l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2021)
- Exercice de BSA Gratuits en faveur des actionnaires

Par délégation de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2016, le Conseil d'Administration du 23 février 2018 avait décidé l'attribution de BSA gratuits (BSA2018-1) à l'ensemble des actionnaires, pour un montant total maximum de 5 000 000 euros (finalement réparti comme suit : 1 664 493 euros pour la 1ère tranche, 1 666 667 euros pour la 2ème tranche et 1 666 666 euros pour la 3ème tranche).

Les conditions d'émission, définies lors du Conseil d'Administration du 5 mars 2018, étaient les suivantes : les BSA gratuits seront émis uniquement si :

- une tranche de BEOCA émis en faveur de Hudson Bay est intégralement tirée
- et sous réserve que le prix d'exercice (prix moyen pondéré de l'action le jour précédant l'émission des BSA2018-1) soit supérieur à 0,90 euros.

Au titre de la 1^{ère} tranche de BEOCA émis en faveur d'Hudson Bay qui a été intégralement tirée au cours de l'exercice 2018 :

Les conditions d'émission ayant été remplies, un nombre total de BSA de 28 745 175 a été émis le 5 mars 2018 avec une parité de 91 BSA pour 5 actions nouvelles et un prix d'exercice du BSA de 1.054 euros. Comme prévu, en cas d'exercice, cette émission donnera lieu à une augmentation de capital (prime comprise) maximale de 1 664 K€.

La période d'exercice a été fixée du 5 mars 2018 au 4 mars 2023, pour l'intégralité des BSA.

Compte tenu de la clause de protection des actionnaires, les BSA2018-1 ont vu leur parité passer de 5 actions nouvelles pour 91 BSA à 15 actions nouvelles pour 91 BSA et le prix d'exercice passer de 1,054 euros à 0,351 euros. Suite au regroupement d'actions du premier trimestre 2020, la parité avait été ajustée à 728 BSA pour 3 actions nouvelles émises avec un prix d'exercice de 14,04 euros.

Au titre de l'émission de ces 28 745 175 BSA²⁰¹⁸⁻¹, il a été exercé, au cours du 1^{er} semestre 2021 : 3 640 BSA²⁰¹⁸⁻¹, ce qui porte le nombre total de BSA²⁰¹⁸⁻¹ exercés au 30 juin 2021 à 349 622.

Au 30 juin 2021, le solde de BSA²⁰¹⁸⁻¹ à exercer s'élève à 28 396 281.

Au titre des 2^{ème} et 3^{ème} tranche de BEOCA : aucun BSA²⁰¹⁸⁻¹ n'a jamais été émis.

Aucun autre BSA gratuit n'a été exercé entre le 30 juin 2021 et la date de ce rapport.

1.5. Instruments dilutifs

1.5.1. BSA Hudson Bay

Bien qu'ayant mis fin en 2019 au contrat de financement par OCABSA mis en œuvre avec la société Hudson Bay Capital Management, gérant le fonds Hudson Bay Master Fund Ltd, la Société Visiomed Group reste sujette à l'exercice de BSA au titre de la Tranche 1 toujours en circulation jusqu'en octobre 2023.

Compte tenu de la clause de protection des actionnaires, les BSA doivent conserver une parité inchangée (1 BSA donne 1 actions nouvelles) ; suite aux opérations de regroupement d'actions réalisées par Visiomed Group sur le premier trimestre 2020, l'ajustement des caractéristiques des BSA s'est traduit comme suit :

BSA Tranche 1 :

- A la suite du regroupement des actions par 40, la parité d'exercice des BSA Hudson Bay Tranche 1 est dorénavant de 40 BSA Hudson Bay Tranche 1 donnant le droit à 1 action nouvelle de 0,80 euro de valeur nominale ;

- A la suite du regroupement des actions par 40, le nombre d'actions maximum de 0,80 euro de valeur nominale pouvant être émis sur exercice des BSA Hudson Bay Tranche 1 s'établit à 78.273 ;
- A la suite du regroupement des actions par 40, le prix d'exercice des BSA Hudson Bay Tranche 1 est ajusté à 2,00 euros ;

Pour autant, selon les clauses d'indexation et de protection des actionnaires prévues dans le contrat de financement d'origine, ces BSA ont vu leur prix d'exercice s'ajuster à la valeur nominale de l'action, soit 0,80 euros.

Aucun BSA tranche 1 n'a été exercé sur le premier semestre 2021. Au 30 juin 2021, il restait en circulation 3 130 930 BSA tranche 1 soit l'équivalent de 78 273 actions.

1.5.2. BSA Negma

Pour mémoire, Visiomed Group avait signé en mai 2019 un accord de financement avec NEGMA GROUP, fonds d'investissement spécialisé dans le financement d'entreprises innovantes. Cet accord qui prévoyait la mise en place d'une réserve de trésorerie sous la forme d'obligations convertibles en actions avait été résilié en juillet 2019.

L'émission d'obligations avait donné lieu à l'émission concomitante de bons de souscription d'actions de la société qui, en cas d'exercice intégral, permettrait de réaliser une augmentation de capital additionnelle de 1 M€ (prime d'émission incluse) maximum. Ils sont exerçables jusqu'en mai 2024.

Suite aux opérations de regroupement d'actions réalisées par Visiomed Group sur le premier trimestre 2020, l'ajustement des caractéristiques des BSA Negma s'est traduit comme suit :

- A la suite du regroupement des actions par 40, la parité d'exercice des BSA NEGMA est dorénavant de 40 BSA NEGMA donnant le droit à 1 action nouvelle de 0,80 euro de valeur nominale ;
- A la suite du regroupement des actions par 40, le nombre d'actions maximum de 0,80 euro de valeur nominale pouvant être émis sur exercice des BSA NEGMA s'établit à 480.769 ;
- A la suite du regroupement des actions par 40, le prix d'exercice unitaire des BSA est ajusté à 2,08 euros ;

Au cours du premier semestre 2021, aucun de ces BSA n'a été exercé.

1.5.3. BSA 1 Dirigeants

Par délégation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015, le Conseil d'Administration du 30 juillet 2015, a attribué 400 000 bons de souscriptions d'actions au Président de Visiomed Group. Ces bons ont été souscrits au prix de 0,10 euros chacun, (soit 40 000 euros), exerçables jusqu'au 31 décembre 2021, et le prix d'émission d'une action nouvelle en exercice d'un BSA sera de 3,18 euros (0,50 de nominal et 2,68 de prime d'émission), et selon une parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle.

Suite aux opérations de regroupement d'actions réalisées sur le 1er trimestre 2020, le Conseil d'Administration de Visiomed Group a ajusté la parité d'exercice des BSA Dirigeant, le nombre d'actions maximum à émettre suivant exercice des BSA Dirigeant ainsi que le prix d'exercice desdits bons dans le prolongement du regroupement des actions de la Société par 40 :

- à la suite du regroupement des actions par 40, la parité d'exercice des BSA Dirigeant est dorénavant de 40 BSA Dirigeant donnant le droit à 1 action nouvelle de 0,80 euro de valeur nominale ;
- à la suite du regroupement des actions par 40, le nombre d'actions maximum de 0,80 euro de valeur nominale pouvant être émis sur exercice des BSA Dirigeant s'établit à 10.000 ;
- à la suite du regroupement des actions par 40, le prix d'exercice unitaire des BSA Dirigeant est ajusté à 127,20 euros ;

Au 30 juin 2021, il n'y a toujours eu aucun exercice de ces BSA.

1.5.4. Actions gratuites

- Plan d'attribution gratuite d'actions du 6 janvier 2021

Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2021 faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 30 juin 2020, aux termes de sa dix-huitième (18^e) résolution a décidé d'attribuer gratuitement 2 471 000 actions gratuites aux membres du personnel salarié et mandataires sociaux du Groupe.

Les conditions et critères d'attribution gratuite de ces actions sont les suivants :

- Période d'acquisition : 1 an (présence dans les effectifs)
- Période de conservation : 1 an

Le conseil d'administration a décidé de virer à un compte de réserve indisponible la somme nécessaire aux besoins de l'émission des actions gratuites à l'issue de la période d'acquisition et prélever sur le compte « Prime d'Emission » (1 976,8 K€).

1.5.5. BSA Consultants du Conseil d'Administration

Par délégation de l'Assemblée Générale du 12 mars 2019 (7^{ème} résolution), le Conseil d'Administration du 23 avril 2020, a décidé l'émission de bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes composée de consultants du Conseil d'Administration et/ou administrateurs :

- un maximum de 240.000 bons de souscription d'actions donnant chacune droit à l'attribution d'une (1) action du capital de la Société au prix de souscription unitaire de 0,80 euro (les « **BSA-2020**»);
- les BSA-2020 devront être souscrits en numéraire et intégralement libérés au moment de la souscription à un prix unitaire fixé à 0,008 euro, correspondant à 1% du prix de souscription unitaire des actions nouvelles;
- les BSA-2019 seront exerçables jusqu'au 31 décembre 2023; les BSA-2020 qui ne seraient pas exercés à cette date seraient caducs et annulés;

Sur les 240 000 bons de souscriptions potentiels, seuls 60 000 ont finalement été souscrits. A la date de ce rapport, aucun BSA n'a été exercé.

1.6. Evénements post clôture

1.6.1. Acquisition de la société Smart Salem

Visiomed Group a confirmé l'accélération de son développement par des opérations stratégiques de croissance externe en annonçant en août 2021 l'acquisition de l'intégralité du capital de Smart Salem, l'unique centre médical digitalisé et accrédité par le Ministère de la Santé de Dubaï (DHA) ainsi que par la Direction Générale de la Résidence et des Affaires Etrangères (GDRFA) aux Émirats Arabes Unis.

Smart Salem est capable de dépister près de 35 maladies en 7 minutes chez un patient afin d'obtenir un Visa de résidence en l'espace de 30 minutes, grâce à une digitalisation totale du parcours des patients, là où le processus des centres d'exams historiques aux Emirats Arabes Unis prennent entre 10 à 15 jours. Le centre médical effectue les prélèvements grâce à la robotique et aux dispositifs médicaux connectés, traite les analyses et délivre l'ensemble des résultats en temps record grâce à l'intelligence artificielle et à la réalité virtuelle augmentée. Cette procédure, appelée « *Medical Fitness* », est légalement indispensable à l'obtention d'un Visa de travail ou de résidence aux Émirats Arabes Unis.

En 2021, Smart Salem vise un chiffre d'affaires de plus de 13 M€ et une rentabilité nette d'environ 50%. À fin juin 2021, Smart Salem a déjà généré un chiffre d'affaires de 7,4 M€, parfaitement en ligne avec son objectif annuel. Dans le cadre de son plan de développement, Smart Salem vise, en 2022, un chiffre d'affaires de 16 M€ et un résultat net de 9 M€, puis, en 2023, un chiffre d'affaires de 20 M€ et un bénéfice net de 12 M€.

Visiomed Group a acquis 100% du capital de Smart Salem sur la base d'une valorisation globale d'un peu plus de 4 fois le bénéfice net attendu en 2021. Le paiement est étalé entre 2021 et 2022 et comprendra une partie payée en actions Visiomed Group avec un engagement de conservation des titres d'au moins 12 mois.

La date d'effet de cette acquisition avec intégration de Smart Salem dans les comptes consolidés du Groupe Visiomed est le 10 août 2021.

Sur la base du nouveau périmètre de l'entreprise incluant Smart Salem au 1^{er} janvier 2021, Visiomed Group publierait au titre du premier semestre 2021 un chiffre d'affaires semestriel proforma de 7,6 M€.

1.6.2. Création d'une filiale de BewellConnect SAS en Italie : BewellConnect Italia

Le Groupe a identifié un puissant gisement de développement en Italie, avec notamment l'ouverture en octobre 2021 du 1^{er} espace de santé connecté d'Italie au cœur d'un centre commercial pour le groupe de distribution IPER. À elle seule, l'enseigne IPER dispose de plus d'une vingtaine de grands centres commerciaux qui pourraient accueillir un espace de santé connecté BewellConnect.

Dans ce contexte, VISIOMED GROUP a pris la décision stratégique de créer une filiale BewellConnect Italia (immatriculée en septembre 2021) en y associant son partenaire commercial local, une société spécialisée dans la distribution de produits de santé innovants, afin d'optimiser la montée en puissance des ventes dès 2022. Cette filiale sera intégrée au périmètre de consolidation sur le 2^{ème} semestre 2021.

1.6.3. Plans d'Actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 31 août 2021 faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 10 juin 2021, aux termes de sa dix-neuvième (19^e) résolution a décidé d'attribuer gratuitement 4 965 000 actions gratuites aux membres du personnel salarié et mandataires sociaux du Groupe.

Les conditions et critères d'attribution gratuite de ces actions sont les suivants :

- Période d'acquisition : 1 an (présence dans les effectifs)
- Période de conservation : 1 an

1.6.4. Modification de la composition du Conseil d'Administration

Lors de la séance du 28 octobre 2021, le Conseil d'administration de Visiomed Group a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien de Blegiers de son mandat d'administrateur.

2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 juin 2021.

Liste des sociétés consolidées :

Dénomination sociale	Forme Juridique	Siège social	Statuts Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
VISIOMED GROUP SA	SA	France	Pas de changement	100,00%	100,00%	IG
LABORATOIRES VISIOMED SAS	SAS	France	Pas de changement	100,00%	100,00%	IG
BEWELLCONNECT SAS	SAS	France	Pas de changement	100,00%	100,00%	IG
BEWELLCONNECT CORP	Corp	USA	Sortie de périmètre	70,00%	70,00%	IG
MEDICAL INTELLIGENCE SERVICE	SA	France	Pas de changement	24,28%	24,28%	ME
PHYTOSUISSE	SARL	Suisse	Sortie de périmètre	100,00%	100,00%	IG

Liste des sociétés non consolidées :

La société Nexmed Technology (anciennement Visiomed Technology) qui est basée en Chine et assure notamment la fabrication de certains dispositifs médicaux pour le Groupe, n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation, le Management considérant qu'aucun contrôle n'est exercé sur cette filiale détenue à hauteur de 10 % par Visiomed Group.

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ; le contrôle exclusif est présumé lorsque le groupe détient au moins 40% des droits de vote.
- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote.

Les actifs, les passifs, les charges et les produits significatifs des sociétés consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe. En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenues pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celle retenues pour les comptes consolidés.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

3. Principes et méthodes comptables

3.1. Contexte de l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre de la présentation des comptes à la Bourse sur le marché Euronext Growth et constituent des comptes complets au regard des règles et principes comptables français.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, sauf mention spécifique dans les annexes.

Les états financiers du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Ils sont présentés en euros.

Les méthodes d'évaluation et de présentation étant homogènes au sein du groupe, il n'a pas été pratiqué de retraitements sur les comptes sociaux des filiales.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.2. Conversion des opérations en devises

• Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

• Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

- Conversion des comptes des filiales en devises

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes. Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

Capitaux propres :	taux historique
Autres postes du bilan :	taux de clôture
Compte de résultat :	taux moyen

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

3.3. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant des montants non significatifs ont été regroupés.

3.4. Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti . En contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Notons que dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis (actifs et passifs) est réalisée y compris pour les marques et parts de marché quand celles-ci sont évaluables de manière fiable.

3.5. Immobilisations incorporelles

- Marques, licences et brevets

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les licences ont une durée d'utilisation finie. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée à 20 ans.

Les marques n'ont pas de durée d'utilisation déterminée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation.

Les tests de dépréciation sont réalisés annuellement.

- Logiciels

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels à 2 ans.

- Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement s'ils répondent aux critères d'activation. Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

Les critères d'activation sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- La société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.
- Elle doit pouvoir, en outre, évaluer de manière suffisamment fiable les avantages économiques futurs attendus.

Concernant les immobilisations incorporelles, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) demeure inférieure à la valeur nette des actifs incorporels.

3.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (pour les actifs acquis à titre onéreux) ou à leur coût de production (pour les actifs produits par l'entreprise) ou à leur valeur vénale (pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange).

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

3.7. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, la durée d'amortissement correspond à la durée d'usage. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

* Concessions, logiciels et brevets :	
Logiciels	2 ans
Maintenance des brevets	20 ans
* Installations techniques	5 ans
* Matériel et outillage industriels	5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
* Matériel de transport	4 à 5 ans
* Matériel de bureau	5 ans
* Matériel informatique	3 ans
* Mobilier	5 ans

3.8. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les marques, ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

- Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.
- Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition.

La valeur brute des titres de participations est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence, la valeur d'utilité correspondant en principe à la quote-part de situation nette de la filiale considérée. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une analyse approfondie est conduite sur la base d'éléments prévisionnels pouvant conduire à la constatation d'une provision pour dépréciation.

La valeur des titres mis en équivalence correspond à la quote-part des capitaux propres de la société mise en équivalence y compris le résultat de l'exercice. Au compte de résultat, seule la quote-part du résultat net attribuée au groupe est comptabilisée.

3.10. Stocks

Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (intégrant les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par chaque entité auprès de l'administration fiscale, ainsi que des frais de transport, de manutention et d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition de marchandises).

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et d'autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. L'évaluation à la clôture tient compte de la rotation des articles, des prix et des perspectives de vente et notamment des prix des articles bradés.

3.11. Créances et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés de recouvrement la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

3.12. Disponibilité et Valeurs Mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Il s'agit des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les titres cotés sont évalués au cours moyen du dernier mois.

Les titres non cotés sont estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

Les actions propres rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité ayant pour objet à la fois la liquidité des transactions et la régularité des cours sont classées en immobilisations financières.

Lorsque le contrat conclu avec le Prestataire de services d'investissement prévoit uniquement la régularisation de cours, les actions rachetées sont à comptabiliser en VMP au compte 502 « Actions propres ».

3.13. Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

3.14. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés au taux d'impôt déjà voté sur l'année prévue de reversement, selon la méthode du report variable :

- sur les décalages temporaires apparaissant entre les résultats comptables et les résultats fiscaux ;
- sur les retraitements de consolidation ;
- sur des éventuels déficits fiscaux dans la mesure où les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour assurer leur utilisation.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

3.15. Engagements retraite

Le groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.

3.16. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

3.17. Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

3.18. Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les périodes de franchises obtenues lors de la conclusion de contrats de location sont étalés sur la durée du contrat de bail

3.19. Produits et charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils peuvent comprendre par exemple les plus-values ou moins-values de cession, les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels.

3.20. Opérations internes

Les opérations réciproques entre sociétés intégrées sont éliminées.

3.21. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Information sectorielle

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées en domaines d'activités stratégiques et gérées suivant la nature des produits et services vendus aux différentes clientèles du Groupe. Cette segmentation en secteurs d'activité sert de base à la présentation des données internes de gestion de l'entreprise et est utilisée par le décisionnaire opérationnel du Groupe dans le suivi des activités.

En 2020, le Groupe a lancé temporairement une nouvelle activité de vente d'Équipement de protection individuelle ; l'information sectorielle a en conséquence été ajustée courant 2020 pour prendre en compte cette évolution du pilotage de la performance et du reporting interne du Groupe.

Chiffre d'Affaires (en K€)	S1 2020	S1 2021	Ecart	% Ecart
SANTE CONNECTEE	558,2	273,8	-284,4	-51%
EPI & TESTS	17 644,1	45,7	-17 598,3	-100%
ACTIVITES RESIDUELLES	305,9	7,3	-298,6	-98%
Total CA	18 508,2	326,8	-18 181,4	-98%

Marge (en K€)	S1 2020	S1 2021	Ecart	% Ecart
SANTE CONNECTEE	420,2	99,2	-321,0	-76%
EPI & TESTS	1 526,5	2,4	-1 524,0	-100%
ACTIVITES RESIDUELLES	174,6	-41,2	-215,8	-124%
Total Marge	2 121,2	60,4	-2 060,8	-97%
% Marge	11%	18%		
Marge hors Activités résiduelles	1 946,6	101,6		
% Marge	11%	32%		

Activités résiduelles : ce segment correspond aux segments historiques de la Santé Familiale et de la Dermo-cosmétique qui ont été cédés respectivement en décembre 2019 et février 2020.

Equipement de Protection Individuelle et Tests : Il s'agit d'une activité d'opportunité (masques, gels hydroalcoolique, tests anticovid) mais présentant des marges relativement faibles, notamment du fait que le Groupe avait souhaité en 2020 contribuer à l'effort national dans le cadre de la crise sanitaire.

Santé Connectée : activité stratégique du Groupe pour laquelle il avait été difficile en 2020 d'engager commercialement de nombreux clients et prospects en raison de la crise sanitaire.

Néanmoins, le groupe avait pu avancer sur deux piliers fondamentaux pour permettre le développement de l'activité :

- l'ancrage de ses solutions sur de nouveaux usages répliquables offrant un potentiel de croissance à moyen terme
- la mise en place de partenariats commerciaux permettant de renforcer la présence terrain sur les territoires et à l'international

Les principales opérations réalisées au cours du premier semestre 2021 sont les suivantes :

- Poursuite des déploiements de solution de maintien de patients à domicile en Belgique avec notre partenaire Intersysto/Masana (segment patient autonome)
- Déploiements en pharmacies, dans des SDIS (pompiers), les Ehpad et maisons de santé pluridisciplinaires renforçant le socle d'usage pour ces segments de télémédecine en mobilité et en point santé
- Première commande signée de module de santé connecté pour déploiement au sein d'un grand centre commercial en Italie (segment point santé)
- Mise en place de partenariats en Corse (Saluta per tutti) & Guadeloupe (Winofficine/Karutek)

5. Notes sur le Compte de Résultat

5.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à -3,4 M€ au 30 juin 2021 versus -2,2 M€ au 30 juin 2020.

5.2. Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation au 30 juin 2021 s'élève à 1,7 M€ versus 20,6 M€ pour le premier semestre 2020.

Ils sont composés :

- du chiffre d'affaires net réalisé par le Groupe à hauteur de 0,3 M€ vs 18,5 M€ l'année dernière (*cf note 4 sur l'information sectorielle*)
- et d'autres produits d'exploitation pour 1,4 M€ vs 2,1 M€ en 2020

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est significativement inférieur à celui du premier semestre 2020 du fait de la très faible activité sur l'exercice sur le segment des Equipements de Protection Individuelle et tests anti-covid qui avaient été à l'origine de la croissance du chiffre d'affaires 2020 puisque l'essentiel du chiffre d'affaires de S1 2020 provenait de la vente de masques pour 17,6 M€ avec notamment la fourniture de 8 millions de masques à Santé Publique France.

La comparabilité des chiffres en est ainsi rendue difficile.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires généré par la Santé connectée s'est détérioré de 0,3 M€ par rapport à S1 2020. Si les ventes de solutions de téléconsultation (en mobilité et en point santé) ont plus que doublé, elles

ont été largement compensées par la baisse des ventes des dispositifs médicaux unitaires qui avaient constitué le gros de l'activité lors du premier confinement.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1,3 M€ et correspondent principalement à :

- des reprises de provisions liées à des contentieux activité soldés et reprise de dépréciation du stock pour 0,2 M€
- des transferts de charge pour 0,9 M€ correspondant aux frais d'émission d'emprunts obligataires : les frais d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) sont imputés sur la prime d'émission du capital pour leur valeur nette uniquement lorsque la conversion en capital est réalisée.
- la constatation en produit de l'annulation d'anciennes dettes qui ont fait l'objet d'un protocole pour 0,2 M€

5.3. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du premier semestre 2021 s'élèvent à 5,1 M€ versus 22,9 M€ au 30 juin 2020. Cette baisse de 17,8 M€ s'explique essentiellement par l'évolution de l'activité du Groupe. Elle se décompose principalement en :

- Une baisse des achats de marchandises & matières premières (approvisionnement en masques et tests) de 15,9 M€ en lien avec la réduction des ventes d'équipement de protection individuelle
- La poursuite de la diminution des charges de personnel de 0,8 M€ liée à la finalisation de la réorganisation du Groupe
- Une diminution des autres achats et charges externes & autres charges d'exploitation de 0,6 M€ du fait de la politique de rationalisation stricte des dépenses initialement mise en place avec le changement de gouvernance et qui s'est poursuivie sur 2021.
- Une diminution des dotations aux amortissements et aux provisions de 0,4 M€

Les efforts significatifs de maîtrise et réduction des dépenses engagés depuis l'été 2019 ont porté leurs fruits. La tendance à la baisse constatée dès le 2^{ème} semestre 2019 s'est accélérée et confirmée sur l'exercice 2020. La restructuration du Groupe est aujourd'hui finalisée ; le premier semestre 2021 montre que la société est arrivée à un niveau normatif de dépenses opérationnelles pour un semestre de l'ordre de 4/4,5 M€.

- Dépenses opérationnelles* S2 2018 : 11,3 M€
- Dépenses opérationnelles S1 2019 : 11,9 M€
- Dépenses opérationnelles S2 2019 : 9,3 M€
- Dépenses opérationnelles S1 2020 : 5,9 M€
- Dépenses opérationnelles S2 2020 : 4 M€
- Dépenses opérationnelles S1 2021 : 4,4 M€

** Les dépenses opérationnelles incluant les postes suivants : autres achats et charges externes, charges de personnel, impôt & taxes et autres charges d'exploitation ; les dotations aux amortissements & provisions sont exclues de cette analyse.*

5.4. Résultat financier

Le résultat financier du premier semestre 2021 s'élève à - 338 K€ et correspond principalement à des intérêts financiers relatifs au contrat de financement signé avec Atlas.

5.5. Résultat exceptionnel

Au 30 juin 2021 le résultat exceptionnel s'élève à 31 K€. Il correspond essentiellement à l'impact de la variation du pourcentage de détention dans la société MIS à fin juin 2021 suite à la participation à son augmentation de capital.

5.6. Impôt sur les bénéfices

Compte tenu de l'intégration fiscale et du niveau de déficits fiscaux antérieurs, la société ne comptabilise aucune charge d'impôt.

Au 30 juin 2021, le poste Impôts dus sur les bénéfices correspond au crédit d'impôt de 2019 relatif au CIR & CII perçu en 2021, pour 98 K€. Les comptes du premier semestre 2021 n'incluent de provision au titre du CIR 2020 qui s'élève à 83 K€, la société n'ayant pas encore reçu le remboursement à la date du rapport.

6. Notes sur le Bilan

6.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Ecart d'acquisition	656	0	0	-183		473
Frais de développement	502	0	0	0		502
Concessions, brevets, droits similaires	116	0	0	0		116
Autres immobilisations incorporelles	80	0	27	0		53
TOTAL hors Ecart d'acquisition	697	0	27	0	0	671
TOTAL avec Ecart d'acquisition	1 353	0	27	-183	0	1 144

Ammortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Ecart d'acquisition	434	0	0	-183		251
Frais de développement	502	0	0	0		502
Concessions, brevets, droits similaires	20	3	0	0		23
Autres immobilisations incorporelles	79	0	27	0		53
TOTAL hors Ecart d'acquisition	601	4	27	0	0	578
TOTAL avec Ecart d'acquisition	1 034	4	27	-183	0	828

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Ecart d'acquisition	223	0	0	0	0	223
Frais de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	96	-3	0	0	0	93
Autres immobilisations incorporelles	1	0	0	0	0	0
TOTAL hors Ecart d'acquisition	96	-4	0	0	0	93
TOTAL avec Ecart d'acquisition	319	-4	0	0	0	315

Écarts d'acquisition

Au 30 juin 2021, Visiomed Group affiche un montant total d'écart d'acquisition de 472.5 K€ déprécié à hauteur de 250 K€ (soit 222.5 K€ nets).

Le poste écarts d'acquisition a été mouvementé au cours du premier semestre du fait de la liquidation de la filiale Phytosuisse mais cette opération n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés (écart d'acquisition intégralement déprécié 182 K€ depuis 2019).

Pour mémoire L'acquisition des Laboratoires PhytoSuisse avait donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 182 K€ en 2019 calculé comme suit : valeur d'acquisition des titres (130 K€) diminué de la situation nette de la société (-52K€) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart d'acquisition avait été intégralement déprécié dès le 31.12.2019 du fait de la perspective de la vente de la Société PhytoSuisse dans le cadre de la cession des activités de Dermo-cosmétique.

Sur 2020, du fait de l'arrêt de l'activité sur les Laboratoires Visiomed, l'écart d'acquisition de 50 K€ comptabilisé en 2017 avait fait l'objet d'une dépréciation totale. Aucun autre indicateur de perte de valeur n'a été identifié au titre de l'exercice.

Au 30 juin 2021, les écarts d'acquisition (472.5 K€ valeur brute et 250 K€ de dépréciation soit 222.5 K€ nets) se décomposent donc comme suit :

- Entrée de périmètre de consolidation de MIS en 2016 qui avait généré un écart d'acquisition de 422.5 K€ déprécié à hauteur de 200 K€
- Rachat du minoritaire en 2017 par BewellConnect SAS (1 250 titres de Visiomed SAS soit 4.57% des titres) qui avait généré un écart d'acquisition de 50 K€, intégralement déprécié

Immobilisations incorporelles

Le poste immobilisations incorporelles est stable. Le principal mouvement correspond à la finalisation de la sortie des immobilisations (27 K€) suite à la mise en sommeil de l'activité sur la filiale Visiomed SAS pour une valeur nulle puisqu'elles étaient intégralement dépréciées.

Immobilisations Corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Terrains	0	0	0	0		0
Constructions	0	0	0	0		0
Installations techniques, matériel, outillage	367	0	95	0		272
Autres immobilisations corporelles	653	24	85	0		591
TOTAL	1 020	24	180	0	0	864

Ammortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	251	25	72	0	0	204
Autres immobilisations corporelles	467	28	80	0	20	395
TOTAL	718	52	151	0	20	599

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	116	-25	23	0	0	68
Autres immobilisations corporelles	186	-4	5	0	-20	196
TOTAL	302	-28	29	0	-20	265

L'augmentation du poste Immobilisations corporelles correspond à un reliquat d'agencement et à l'acquisition de serveurs informatiques pour le siège social du groupe à la Défense.

La diminution du poste Immobilisations corporelles correspond essentiellement à la finalisation de la sortie des immobilisations suite à la mise en sommeil de la filiale Visiomed SAS. La dépréciation complémentaire de 20 K€ comptabilisée au 31 décembre 2020 a été reprise.

6.2. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Titres de participations	13	178	130	130	0	191
Autres immobilisations financières	192	0	1	-8	0	183
Liaison Titres	0	0	0	0	0	0
Titres mis en équivalence	5	0	-86	0	-32	59
TOTAL	210	178	45	122	-32	432

Ammortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Titres de participations	0	1	1	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Liaison Titres	0	0	0	0	0	0
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	1	1	0	0	0

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètres	Autres mouvements	Cloture
Titres de participations	13	177	130	130	0	191
Autres immobilisations financières	192	0	1	-8	0	183
Liaison Titres	0	0	0	0	0	0
Titres mis en équivalence	5	0	-86	0	-32	59
TOTAL	210	177	45	122	-32	432

Au 30 juin 2021, les autres immobilisations financières sont composées de :

- Titres de participation pour 191 K€
- Titres mis en équivalence pour 59 K€
- Dépôts et cautionnement pour 183 K€

Les titres de participation correspondent :

- aux 10 % que Visiomed Group détient chez Nexmed (société non consolidée – se référer au paragraphe sur le périmètre de consolidation) pour 13 K€
- aux frais d'acquisition déjà engagés au 30 juin pour l'acquisition de la société Smart Salem (cf note sur les événements post clôture) pour 178 K€.

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part de situation nette de M.I.S. détenue par Visiomed Group (i.e. environ 25 %) au 30 juin 2021.

La variation de la période, correspond à la quote-part du résultat négatif de M.I.S. au titre de l'exercice 2021 et à l'impact de l'augmentation de capital à laquelle Visiomed Group a souscrit.

En effet courant juin 2021, Visiomed Group a participé au nouveau tour de financement de Medical Intelligence Service (50 K€) qui souhaite grâce à cette levée de fonds, engager son déploiement commercial, tant en France qu'à l'International (Brésil, Chine, US), en déployant MedVirTM, son système d'Intelligence Artificielle.

M.I.S. commercialise MedVirTM un outil de pré-diagnostique, basé sur une structure de réseau neuronal. C'est une Intelligence Artificielle mixte qui permet en temps réel d'établir un diagnostic précis et d'émettre une recommandation immédiate sur le niveau de réponse à apporter. La fiabilité du diagnostic est de 87% quant aux hypothèses diagnostiques proposées au départ.

Le reliquat des immobilisations financières correspond à des dépôts de garantie essentiellement dans le cadre des différentes locations immobilières (notamment les bureaux du siège et l'entrepôt logistique) et locations de véhicules de fonction.

La diminution nette (- 10 K€) de ce poste provient essentiellement de la restitution du dépôt de garantie relatif à l'ancien bail de BewellConnect Corp (8 K€).

6.3. Stock et encours

Le stock est composé de marchandises, de produits finis, d'un stock SAV et d'un stock qualité.

Au 30 juin 2021, la valeur brute du stock s'élève à 2,6 M€ et est déprécié à hauteur de 1,6 M€ soit une valeur nette comptable de 1,1 M€ versus 1,3 M€ au 31 décembre 2020.

Le stock en valeur nette est composé :

- Stock Santé connectée : 0,4 M€
- Stock Equipement de protection individuelle et tests antiCovid : 0,6 M€
- Stock Santé familiale reliquat : 0,1 M€

A noter que les stocks de SAV et qualité sont systématiquement dépréciés à 100% soit 0,05 M€.

Les autres stocks sont dépréciés selon les règles de dépréciation du Groupe selon la rotation des articles ; pour les stocks d'EPI une dépréciation complémentaire avait été comptabilisée dès fin 2020 suite à la chute des prix de ventes des masques notamment.

6.4. Avances et acomptes

Le poste Avances & acomptes s'élève à 58 K€ ; il est resté stable par rapport au 31 décembre 2020.

6.5. Clients et autres créances d'exploitation

Le montant total des créances d'exploitation et financières brut au 30 juin 2021 s'élèvent à 2.3 M€ versus 3 M€ au 31 décembre 2020, elles sont dépréciées à hauteur de 0.5 M€ soit une valeur nette de 1.8 M€ versus 2.6 M€ à fin 2020.

Au 30 juin, pour leur valeur nette, elles sont composées de :

- Autres immobilisations financières (cf note 6.2 sur les dépôts de garantie) : 0.2 M€
- Créances Clients : 0.2 M€
- Créances fiscales et sociales : 0.7 M€
- Autres créances : 0.7 M€

Les principales variations de ce poste sont :

- la baisse des créances fiscales (encaissement des crédits de TVA)
- la diminution des autres créances suite à la finalisation de l'encaissement des sommes relatives aux cessions de fonds de commerce.

Les séquestres qui devaient être libérés à l'issue de la période de solidarité qui a été prolongée du fait du rallongement des délais de traitement suite au confinement généralisé ont finalement été tous levés à la date de ce rapport.

Les créances clients qui s'élèvent à 0.2 M€ (en valeur nette) au 30 juin 2021, sont essentiellement composées de créances sur les ventes de Santé Connectée (stations de téléconsultation).

Le délai de règlement moyen et le niveau d'impayés, faibles, restent stables sur le Groupe.

Des avances versées au cours des exercices précédents à différents partenaires et fournisseurs, notamment asiatiques, sont intégralement dépréciées à hauteur de 0.3 M€ depuis 2019. Elles sont comptabilisées en autres créances.

Echéancier des créances d'exploitation et financières (valeur brute)

Le montant total des créances d'exploitation et financières brut au 30 juin 2021 s'élèvent à 2 344 K€ versus 3 066 K€ au 31 décembre 2020. Elles sont dépréciées à hauteur de 526 K€, soit une valeur nette de 1 818 K€.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	183	30	13	140
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	371	371		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	58	58		
Créances fiscales	704	704		
Créances sociales	9	9		
Autres créances	1 019	1 019		
Capital souscrit, appelé et non versé				
TOTAL GENERAL	2 344	2 191	13	140

6.6. Impôts différés

Par mesure de prudence, aucun impôt différé actif, sur les déficits fiscaux reportables, n'est comptabilisé dans les comptes consolidés.

6.7. Frais d'émission d'emprunt

Ce poste correspond aux différents frais relatifs aux financements avec Atlas et Park Capital (cf événements marquants et financements) générés sur l'exercice. Ils sont activés au bilan et sont reconnus lors des tirages des différentes lignes.

6.8. Disponibilités et Valeur mobilières de placement

Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 12,1 M€ au 30 juin 2021 versus 0,8 M€ au 31 décembre 2020.

Cette position de trésorerie inclut le tirage des 2 premières tranches de la ligne de financement avec le fonds Park Capital.

Sur la période le Groupe a consommé 5.9 M€ de trésorerie du fait de son activité opérationnelle, consommation compensée notamment par le placement privé de janvier 2021 pour 1.9 M€ et les tirages des lignes de financement signés avec Atlas et Park Capital pour 16 M€ (15.4 M€ net du remboursement).

Pour rappel, le reliquat des séquestres des cessions de fonds de commerce pour 0,5 M€ est classé en autres créances au 30 juin 2021. A la date de ce rapport, le dernier séquestre a été débloqué et remboursé.

Les actions propres sont au nombre de 49 691 au 30 juin 2021 et représentent une valeur brute de 19 K€.

6.9. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent aux dépenses facturées mais relatives à des événements qui auront lieu sur le 2^{ème} semestre 2021, tels que les loyers et les primes d'assurance facturés d'avance. Elles s'élèvent à 111 K€ au 30 juin 2021 versus 181 K€ au 31 décembre 2020.

6.10. Capitaux propres

6.10.1. Capital social

Au 30 juin 2021, comptablement, le capital social de Visiomed Group s'élève à 4 763 786.40 euros et est composé de 47 637 864 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Ce chiffre inclut la demande de conversion de 2 OC d'Atlas du 29 juin 2021 qui a donné lieu à l'émission de 758 150 actions soit une augmentation de capital de 75,8 K€.

Le capital social a évolué de la manière suivante depuis le 31 décembre 2020 (en euros) :

Opérations sur le capital	Nombre de titres	Valeur nominale (en euros)	Montant (en euros)
Capital social au 31 décembre 2020	25 414 998	0,80	20 331 998,40
Augmentation de capital placement ABB	2 425 000	0,80	1 940 000,00
Augmentations de capital par exercice de BSA gratuits (nominal 0,8 €)	3	0,8	2,40
Réduction de capital			-19 488 000,70
Augmentations de capital par exercice de BSA gratuits (nominal 0,1 €)	12	0,1	1,20
Augmentations de capital par conversion d'obligations convertibles PARK	14 225 819	0,1	1 422 581,90
Augmentations de capital par conversion d'obligations convertibles ATLAS	5 572 032	0,1	557 203,20
Capital social au 30 juin 2021	47 637 864		4 763 786,40

6.10.2. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

En K€	Capital Social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves consolidées et écart de conversion	Réserves indisponibles	Résultat consolidé	TOTAL Capitaux Propres
Solde à l'ouverture - 31 décembre 2020	20 332	6 047	21	-25 660		-5 150	-4 410
Affectation du résultat 2020				-5 150		5 150	
Attribution d'actions gratuites		-1 977			1 977		
Conversion d'obligations convertibles en actions	1 980	7 170					9 150
Exercice de BSA	0	0					0
Placement	1 940						1 940
Frais d'augmentation de capital		-679					-679
Autres mouvements	-19 488			19 488			
Résultat de la période						-3 627	-3 627
Solde à la clôture - 30 juin 2021	4 764	10 561	21	-11 322	1 977	-3 627	2 374

Les capitaux propres du Groupe sont redevenus positifs à la clôture du 30 juin 2021. Ils ne l'étaient plus depuis 2018.

Affectation du résultat 2020

Au 30 juin 2021, la perte de 2020 de 5 150 K€ a été affectée en report à nouveau conformément à la décision d'affectation du résultat votée lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2021.

Primes d'émission

Le poste prime d'émission comprend principalement les mouvements liés aux conversions d'obligations convertibles en actions effectuées par les détenteurs d'obligations convertibles déduction faite des remboursements dus à un cours de conversion inférieur au nominal de l'action, ainsi que les mouvements liés aux impacts des exercices de BSA et des attributions d'actions gratuites.

Ce poste intègre également les frais d'augmentation de capital.

Autres mouvements

Les autres mouvements sur les réserves consolidées correspondent à la réduction de capital par apurement des pertes décrite dans la note 1.2.3.1.

Faisant usage de la délégation de pouvoirs conférée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2021, le Conseil d'Administration du même jour, a décidé la réduction du capital social de la Société d'un montant de 19 488 000,70 euros par apurement des pertes via réduction de la valeur nominale de l'action de 0,80 euro à 0,10 euro.

Réserves indisponibles – actions gratuites.

Dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites du 6 janvier 2020, pour les besoins de ces augmentations de capital, le Conseil d'administration avait décidé de transférer une somme réservée du compte "Prime d'émission" à un compte de « réserve indisponible » sur lequel seront prélevées les sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à émettre au terme de la période d'acquisition.

A l'issue de la période d'acquisition (6 janvier 2021) le solde figurant sur ce compte de réserve indisponible et non utilisé pour la réalisation de l'augmentation de capital résultant de l'émission des actions gratuites, sera automatiquement viré sur le compte "Prime d'émission ».

6.10.3. Résultat par action

Résultat par action - de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Bénéfice revenant au Groupe :	- 3 627 185 euros
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :	35 634 177
Résultat de base par action (€ par action) :	-0,10 euros

Résultat par action - Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en prenant le nombre moyen de titres en circulation pendant le premier semestre 2021 et en tenant compte de tous les éléments dilutifs connus au 30 juin 2021.

Bénéfice revenant au Groupe :	- 3 627 185 euros
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :	35 634 177
Eléments dilutifs :	35 622 410
Résultat dilué par action (€ par action) :	-0,05 euros

Eléments dilutifs : nombre d'actions

BSA 1	10 000
BSA gratuits	117 018
BSA HB	78 273
BSA Negma	480 769
BSA Consultants CA	60 000
Actions gratuites	2 471 000
OC Atlas	295 567
OC & BSA Park	32 109 783
	<hr/>
	35 622 410

6.11. Provisions pour risque et charges

Au 30 juin 2021, les provisions pour risques et charges figurant au bilan s'élèvent à 1,1 M€, stable versus le 31 décembre 2020.

Ces provisions ont fait l'objet d'une actualisation sur la base des risques estimés par la Direction générale. Elles couvrent des risques historiques prud'homaux (0,8 M€) et contentieux activités (0,3 M€).

6.12. Dettes financières

Emprunt obligataire

Au 30 juin 2021, la société présente un solde d'emprunt obligataire de 6 250 K€ réparti comme suit :

En K€	ATLAS	PARK CAPITAL	TOTAL
Montant Versé au 30/06/21	6 000	10 000	16 000
Montant Converti/Remboursé	- 2 800	- 6 950	- 9 750
Emprunt obligataire au 30/06/21	3 200	3 050	6 250

Par délégation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 (résolution 15), les Conseils d'Administration du 18 décembre 2020 et 10 février 2021 ont respectivement décidé :

- la réalisation d'une émission d'ORANE (ATLAS) : conformément au contrat d'émission, une première tranche de 6 M€ a été tirée le 5 janvier 2021 par la souscription de 60 ORNANE d'une valeur nominale de 100 000 € chacune. A la date de ce rapport, cet emprunt est intégralement soldé.
- l'émission et l'attribution de 4 BEOCABSA à Park Capital , chaque BE donnant droit à 2 000 OCA d'une valeur nominale de 2 500 euros chacune assortie de BSA. Au 30 juin 2021, 2 bons ont été exercés pour 10 M€.

Emprunt auprès d'établissement de crédit

Un emprunt bancaire a été contracté en octobre 2016 par la société EPIDERM, fusionnée en 2019 avec Visiomed Group. Sa durée est de 60 mois, au taux de 1,55% par an. Conformément à l'échéancier, le remboursement mensuel de cet emprunt a débuté en novembre 2018.

Au 30 juin 2021, il s'élève à 6 K€. A la date de ce rapport, il a été intégralement remboursé.

6.13. Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et dettes sur Immobilisations: 4,3 M€ au 30 juin 2021 versus 5.3 M€ au 31 décembre 2020. La diminution de ce poste est liée à la poursuite de l'apurement d'un certain nombre de dettes historiques et la nouvelle politique de maîtrise des dépenses.

Dettes fiscales et sociales : 2.5 M€ au 30 juin 2021 versus 3.5 M€ au 31 décembre 2020. La diminution s'explique essentiellement par le règlement de certaines dettes historiques.

Autres dettes d'exploitation : 0.2 M€ au 30 juin 2021 versus 0.4 M€ au 31 décembre 2020. Ce poste incluait au 31 décembre 2020 des avoirs à émettre à hauteur de 0.3 M€ qui ont été émis sur le premier semestre.

Echéancier des dettes d'exploitation et financières (hors produits constatés d'avance)

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles	6 250	100	6 150	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	6		
Autres dettes financières				
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 124	2 103	1 143	878
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	155	155		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2	2		
Dettes fiscales	470	470		
Dettes sociales	2 024	1 864	160	
Autres dettes	203	203		
TOTAL GENERAL	13 234	4 903	7 453	878

7. Autres notes

7.1. Effectif moyen au 30 juin 2021

	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Cadres	14	17	17	28	40
Employés	10	9	16	31	86
VRP	0	0	0	0	6
Total	24	26	33	59	132

Les variations d'effectifs par catégorie s'expliquent par une orientation stratégique commerciale en phase avec le développement du Groupe afin d'adapter au mieux la Société au marché dans lequel elle opère.

7.2. Engagements hors bilan

- **Engagements retraite**

Le Groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.

Aucune actualisation du montant des engagements retraite n'est faite au 30 juin, le calcul sera réactualisé pour la clôture annuelle.

Pour mémoire, à fin décembre 2020, les indemnités de départ à la retraite étaient estimées à 106 K€.

Les hypothèses utilisées pour la détermination des indemnités de départ à la retraite étaient les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.34%
- Taux de croissance annuelle des salaires : 2.5%
- Age départ en retraite : 64 ans
- Table de mortalité : INSEE 2019
- Turnover : faible pour les cadres et moyen pour les non-cadres

- **Autres engagements hors bilan**

Engagements donnés	En K€
Locations mobilières	57
Locations immobilières	1 483
Caution bancaire sur locaux siège	
Autres engagements donnés	1 540

TOTAL Engagements Donnés	1 540
---------------------------------	--------------

Engagements reçus des filiales	En K€
Abandon de créances à VISIOMED SAS avec clause de retour à meilleure fortune	21 646
Abandon de créances à BEWELL CONNECT SAS avec clause de retour à meilleure fortune	13 127
Autres engagements reçus	34 773

TOTAL Engagements reçus	34 773
--------------------------------	---------------

7.3. Rémunération des organes de Direction

Cette information n'est pas communiquée pour des raisons de confidentialité.